

ÉCRINS MAG



> **ZOOM SUR**
LA VACCINATION
ANTI-COVID CONTINUE

> **DOSSIER**
BUDGET 2021

> **INITIATIVES**
UNE GESTION DES DÉCHETS
PLUS VERTUEUSE

ÉVÈNEMENTS AU SOMMET DANS LES ECRINS !

Les Couloirs des Écrins « visitez leur passion »
→ tout l'été

Les Nocturnes de la Mine d'argent
→ Le mercredi soir en juillet et en août

Le ventrigriss
PUY SAINT VINCENT
→ Tous les lundis, du 5 juillet au 23 août, et les vendredis, du 16 juillet au 20 août

Tout à Blocs
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
→ du 19 au 24 juillet

« La forêt lumineuse »
Forêt, torrent et cascade illuminés
→ Les jeudis du 22 juillet au 26 août

Festival Autour de Brassens
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
→ du 23 au 25 juillet

Journée
« Découverte de l'alpinisme »
AILEFROIDE
→ 24 juillet

Fête des Guides
AILEFROIDE
→ 25 juillet

Festival Musiques en Écrins
→ du 27 juillet au 16 août

Festival de contes
→ du 27 au 30 juillet

Festival d'arts de rue (Fête de Vallouise)
VALLOUISE-PELVOUX
→ 31 juillet & 1^{er} août

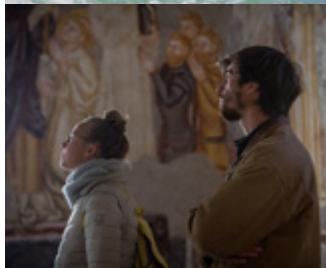
Festival de Jazz
PUY SAINT VINCENT
→ du 2 au 7 août

20^{ème} édition du festival du livre et de l'image en montagne
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
→ du 12 au 14 août

Festival Les Envoyeurs
→ 27 & 28 août

Journées du Patrimoine
→ 18 & 19 septembre

Trail Le Sourire d'Aurore & 6^{ème} championnat de France de trail sapeurs-pompiers
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
→ 25 septembre



Édito

Été 2021



Cyrille Drujon d'Astros

Président de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Madame, Monsieur, Chers habitants du territoire,

Dans ce nouvel Ecrins Mag', vous découvrirez une double page consacrée au budget de notre Communauté de Communes. Le vote d'un budget est toujours un moment important parce qu'il traduit les ambitions et les projets des élus pour l'année à venir. Ce budget a été voté unanimement et démontre la capacité des élus de l'ensemble des communes de notre territoire à travailler ensemble.

Ce budget 2021, volontariste malgré les dépenses non prévues liées à la crise sanitaire, se décline en actions concrètes pour le territoire des Écrins. Une part importante des investissements est engagée en faveur de l'environnement, avec des programmes de travaux conséquents pour l'assainissement et pour la GEMAPI. Enfin, le soutien aux projets communaux est renouvelé avec une participation de près d'1 millions d'euros.

Par ailleurs, nous continuons à apporter un soutien financier et effectif au centre de vaccination à l'Argentière-La Bessée. Je tiens à remercier les agents du Pays des Écrins qui contribuent au bon fonctionnement du centre ainsi que la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CTPS) du Grand Briançonnais Écrins.

La réussite de la vaccination sur le Pays des Écrins passe aussi par notre capacité à assurer ce service sur le long terme. Soyez assuré de notre volonté à œuvrer dans ce sens. **Je vous souhaite une bonne lecture et un bel été à tous.**



Retrouvez l'actu de votre collectivité sur : www.cc-paysdesecrins.com et www.facebook.com/ccpe05

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DES ÉCRINS
404 av Charles de Gaulle - 05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Directeur de la publication : Cyrille Drujon d'Astros.
Rédaction : Service communication.
Graphisme : Moris Merle. / Impression : Éditions du Fournel.
Textes : Comité de rédaction de la CCPE.
Crédit photos : Thibaut Blais, Communauté de Communes du Pays des Écrins, Freepik.
Photo de couverture : Thibaut Blais, Jan Novak.



TOUT SAVOIR SUR LES ANIMATIONS ET LES ÉVÈNEMENTS PAYSDESECRINS.COM

► OU DANS LES BUREAUX D'INFORMATION TOURISTIQUE

L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE - 04 92 23 03 11
Ouvert du lundi au samedi, de 09h30 à 12h15 et de 14h00 à 17h30

PUY SAINT VINCENT 1400 - 04 92 23 35 80
Ouvert du lundi au samedi, de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 17h30, le dimanche, de 09h00 à 12h00

PUY SAINT VINCENT 1600 - 04 92 46 68 58
Pendant les vacances scolaires :
Ouvert tous les jours, de 09h00 à 18h30 non-stop, sauf le samedi, fermé de 12h00 à 14h30.
Hors vacances scolaires : Du lundi au dimanche de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00.

VALLOUISE - 04 92 23 36 12
Du dimanche au vendredi de 09h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h30.
Le samedi de 09h00 à 12h15 et de 15h00 à 18h30.

PELVOUX
Ouvert du dimanche au vendredi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 17h00, le samedi, de 09h00 à 13h00 et de 14h15 à 18h00



ACTUS	P.4/5
INITIATIVES	P.6/7
Une gestion des déchets plus vertueuse	
LE DOSSIER	P.8/9
Budget 2021	
GEMAPI	P.10/11
Les projets en cours	
PROJET	P.12
Plateforme de co-compostage	
PROJET	P.13
Programme Petites Villes de Demain	
TOURISME	P.14
Espace Valléen	
TOURISME	P.15
Station de Trails	

Bienvenue sur le nouveau site internet

de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.

Plus pratique et plus fonctionnel, le nouveau site internet de la Communauté de Communes est accessible à la même adresse : www.cc-paysdesecrins.com

La refonte du site internet a été engagée par les élus et le service communication afin de proposer aux internautes un outil plus moderne et intuitif, répondant à leurs attentes en termes d'accessibilité, de démarches en ligne et d'information. Vous retrouverez sur ce nouveau portail, toutes les informations concernant les services intercommunaux : Economie, Transport, Tourisme et Pleine nature, Petite Enfance, Enfance et jeunesse, Environnement, etc.



BIENTÔT VOS DÉMARCHES EN LIGNE !



Inscrire vos enfants aux accueils de loisirs, faire une demande de carte de transport scolaire ou de carte Min'O, payer en ligne sa facture de crèche, signaler une anomalie sur un sentier, faire sa demande de raccordement assainissement ... De nombreuses démarches de la vie quotidienne pourront se faire directement en ligne sur le nouveau site internet de la Communauté de Communes du Pays des Écrins à partir de la rentrée.



Un bouton « **mes démarches en ligne** » sera accessible directement sur la page d'accueil, vous permettant d'accéder à différents services, sans vous déplacer, 7j/7 et 24h/24. Cet outil constituera un service complémentaire qui n'aura en aucun cas vocation à remplacer ni à faire disparaître l'accueil physique à la Maison du Canton ou dans d'autres services. Ceux qui le souhaitent pourront continuer à se rendre dans les différents services d'accueil de la Communauté de Communes du Pays des Écrins.



Les élus ont souhaité proposer la dématérialisation de certaines démarches aux usagers, tout en veillant à préserver la continuité du service public.



Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, n'hésitez pas à vous rendre à l'Espace France Services à L'Argentière-La Bessée.



Ce projet a été soutenu et financé par le programme Parcours Sud Smart Territoires de la Région Sud.



Des agents et des soignants du Pays des Écrins s'investissent au Centre de vaccination

Le 7 avril, le centre de vaccination du Pays des Écrins a ouvert ses portes au marché couvert de L'Argentière-La Bessée. Il est ouvert 3 jours par semaine. Ce sont 294 doses par semaine qui sont administrées actuellement.

Il fonctionne grâce à l'investissement des professionnels de santé de notre territoire par le biais de la Commission Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Briançonnais Écrins.

La Communauté de Communes soutient financièrement le centre, a mobilisé des agents et embauché du personnel pour organiser la prise de rendez-vous et pour accueillir les personnes sur le site. Elle met également disposition des équipements et du matériel.

La mairie de L'Argentière-La Bessée a apporté son soutien logistique pour l'ouverture du centre et la mise à disposition de l'espace de vaccination.



Les rendez-vous se font sur www.doctolib.fr ou par téléphone au **06 07 01 03 14**.

Les jours de vaccination actuels sont les lundis de 9h à 14h, mercredis de 14h à 19h et samedis de 9h à 14h.

Cela peut évoluer durant l'été en fonction de la demande de vaccination.

Le 16 avril, **Martine CLAVEL**, Préfète des Hautes-Alpes était en visite au centre de vaccination du Pays des Écrins, accompagnée de Monsieur **Jean-Michel Arnaud**, Sénateur des Hautes-Alpes. Ils ont salué l'implication des élus locaux pour la mise en place de ce centre de vaccination ainsi que le travail des équipes présentes aux côtés de la population pour déployer et accélérer la vaccination. La Communauté de Communes était représentée par le Vice-président, **Michel FRISON**.



Trier, composter, prêter... innover !

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins s'est engagée en juillet 2020 dans une démarche de transition écologique. L'objectif de la mission est d'accompagner, de sensibiliser, et d'associer les acteurs locaux en vue de construire les solutions de demain. De nombreuses actions ont déjà été menées autour des déchets, pour une gestion plus vertueuse. Tour d'horizon sur les initiatives menées ou en cours pour mieux vivre demain sur notre territoire !

PRÊT D'ECO-CUPS AU PAYS DES ÉCRINS !

Afin de réduire la production de plastique jetable, le **SMITOMGA** met à disposition des gobelets réutilisables en prêt ! Pour être au plus proche de vos événements et faciliter votre logistique, le SMITOMGA a établi un partenariat avec le Centre SocioCultuel Des Ecrins espace Saint-Jean situé à l'Argentière-La Bessée.

POUR RÉSERVER :

1. Contacter le Centre SocioCultuel des Ecrins pour indiquer la quantité souhaitée et fixer un horaire de rendez-vous pour le retrait de votre commande :

Par tél : **04 92 23 11 09** / Par mail : cscsaintjean@paysdesecrins.com ou sur place pendant les horaires d'ouverture du centre .

2. Récupérer les gobelets et signer une convention de prêt ;

PENDANT L'ÉVÈNEMENT :

3. Mettre une consigne entre 1 et 2 € pour le prêt du gobelet ;

4. Pendant ou à la fin de l'évènement, rincer les gobelets pour assurer leur longévité (*pas besoin de les laver, ils le seront par la suite*) ;

POUR LE RETOUR :

5. Récupérer l'ensemble des gobelets et les rapporter dans les plus brefs délais.

6. Pour chaque gobelet non rendu, 1€ devra être reversé pour le compte du SMITOMGA.



DES BACS DE TRI SONT À VOTRE DISPO POUR VOS ÉVÈNEMENTS !



Afin de faciliter le tri des déchets lors d'évènements, 6 nouveaux bacs de tri pour les emballages en plastique et pour le verre sont mis à disposition par le service gestion des déchets de la Communauté de Communes auprès des organisateurs d'évènements sur le Pays des Ecrins !

Pour en faire la réservation, merci de contacter le service au **04 92 23 29 60** ou par mail à d.fourrat@cc-paysdesecrins.com

COMPOSTEURS COLLECTIFS INSTALLÉS AU PAYS DES ÉCRINS !

Avec l'arrivée du printemps, les nouveaux sites de compostage partagé fleurissent... Le SMITOMGA a installé plusieurs nouveaux sites sur le Pays des Ecrins !

- Puy-Saint-Vincent : parking des Eyssalarettes
- Freissinières : devant la mairie
- Vallouise-Pelvoux : HLM le Lory
- Les Vigneaux : HLM La Balme



Le Smitomga est à la recherche de référents sur les prochains sites de compostage. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à les contacter au **04 92 45 59 91**.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS, UNE NOUVELLE ORGANISATION

La Communauté de Communes du Pays des Écrins en collaboration avec la Ressourcerie la Miraille, a mis en place une nouvelle organisation de collecte d'encombrants en porte-à-porte sur le Pays des Ecrins, au rythme de 2 campagnes de collecte par an. Une première collecte s'est déroulée du **1^{er} juillet au 9 juillet 2021**.

L'intervention de la Ressourcerie permet de donner une seconde vie aux objets. Les objets réutilisables sont réparés et nettoyés, puis vendus à prix solidaires. Les objets non réutilisables sont quant à eux, acheminés vers les filières d'élimination en déchèterie à l'Argentière-La Bessée.

La prochaine collecte d'encombrants sera prévue en **automne**. Pour bénéficier de ce service, il sera nécessaire de s'inscrire auprès de la Ressourcerie la Miraille par téléphone ou en ligne. Les dates seront communiquées sur le site internet de la Communauté de Communes et de La Ressourcerie. Le volume maximum par demande est limité à 3m³.

DES ENCOMBRANTS sur le Pays des Ecrins

du 1^{er} au 9 juillet 2021

En porte à porte sur tout le territoire à destination des particuliers !
SUR INSCRIPTION UNIFORMEMENT
AVANT LE 26 JUIN 2021

Le Centre SocioCultuel de la Ressourcerie La Miraille pour le Pays des Ecrins a été créé en 2015. Ses objectifs sont : réparer, nettoyer, réhabiliter, et vendre à prix solidaires à nos habitants. Les objets non réutilisables sont acheminés vers les filières d'élimination des déchets à l'Argentière-La Bessée.

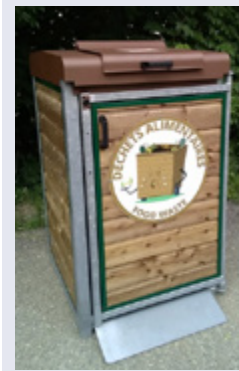
RETOURNEZ UN LIEN ACHETÉ PAR DEMANDE UNITE ÉCART.



PREMIÈRE EXPÉRIMENTATION DE COLLECTE DE BIODÉCHETS EN STATION !

Le 24 juin 2021 a eu lieu la toute première collecte de déchets alimentaires dans une station de ski française : Puy-Saint-Vincent.

Ce projet pilote mené dans le cadre du programme européen «LIFE IP SMART WASTE», est la première expérience de ce type dans une station de ski en France.



Le SMITOMGA expérimente la collecte des déchets alimentaires dans les stations de Puy-Saint-Vincent puis de Vars dès cet été. Elle concerne les professionnels (*hôtels, restaurants, centre de vacances*) et les résidences (*locataires et propriétaires*).

L'objectif est de trier à la source les **30% de biodéchets encore présents dans nos ordures ménagères** qui sont non triées et définitivement enfouies à Ventavon, avec des coûts qui ne cessent d'augmenter, et un impact environnemental très négatif. Ce tri à la source des biodéchets sera une obligation légale à mettre en place avant le 31 décembre 2023 pour tous les professionnels et collectivités.

Les déchets alimentaires sont collectés une à deux fois par semaines pour être ensuite compostés à l'Argentière-La Bessée.

Budget primitif 2021



du Pays des Ecrins.

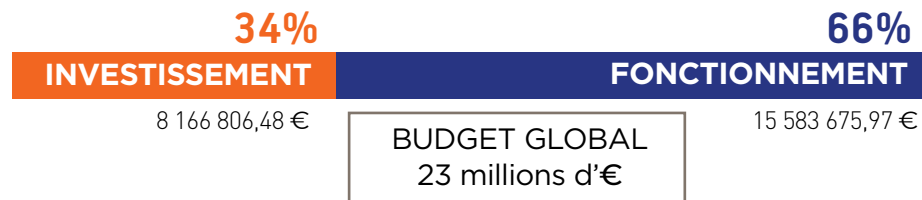
Le budget primitif est le premier acte obligatoire présentant les finances de la collectivité fixant les dépenses et les recettes générales nécessaires pour l'année. Il a été voté à l'unanimité lors du Conseil Communautaire du 15 avril 2021.

La Communauté de Communes du Pays des Ecrins présente un budget primitif 2021 à hauteur de :

23 750 482,45 €

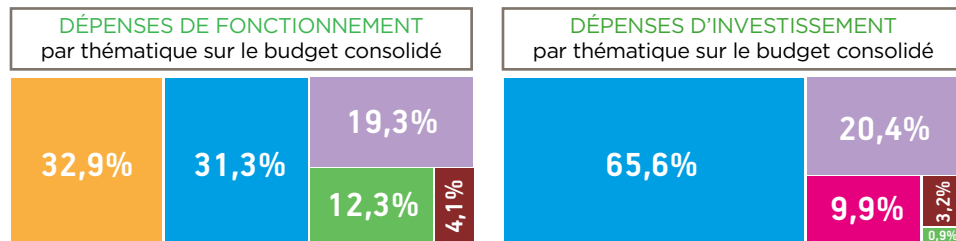
pour répondre aux besoins du territoire.

► Le budget consolidé se répartit comme suit :



► Rappel : BP2020 de 26 500 000€ dont 10 400 000€ pour l'investissement (soit 39%).

► Comment se répartissent les dépenses ?



► Légende

- Reversements Etat, communes et associations locales
- Développement durable : Aménagement du territoire, économie, équipement public, transport et mobilité, tourisme
- Environnement : Traitement des déchets, assainissement
- Service à la population : Action sociale, petite enfance, école de musique
- Fonds de concours et amortissements
- Moyens généraux



Cyrille DRUJON D'ASTROS

Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins

« Ce budget 2021, volontariste et maîtrisé, illustre la détermination des communes du Pays des Ecrins d'agir concrètement pour le territoire. La maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager un investissement de 5,5 millions d'euros consacré à financer nos projets structurants dont les principales dépenses vous sont présentées dans ce dossier ».

INVESTISSEMENT LES PRINCIPAUX GRANDS PROJETS

- **PROJETS GEMAPI** ————— 1 852 000 €
(Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations)
 - Protection des digues de la Durance
 - Protection de la plaine des Allouvières
 - Protection de l'aménagement du Gyr
- **SOUTIEN AUX PROJETS COMMUNAUX** ————— 992 400 €
(par le biais de fond de concours ou MOD)
 - Pôle Nordique à Freissinières
 - Maison Fourrat
 - Route d'accès au Villaret
 - Complexe multi-activités à Puy Saint Vincent
- **ASSAINISSEMENT** ————— 782 800 €
 - Réhabilitation de la STEP Pra Reboul
 - Réhabilitation de la STEP Queyrières
 - Construction STEP de la Roche de Rame
 - Réseaux Prelles Villaret La Rochette
 - Réseaux Gyr
 - Réseaux Puy Aillaud
- **DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE** ————— 458 200 €
 - Voie Verte l'Argentière-La Bessée
 - Voie verte Vigneaux-Pelvoux
 - Promotion touristique
- **HAUTE ECOLE DU BOIS, DE LA FORÊT ET DE L'ARCHITECTURE DE MONTAGNE** ————— 385 300 €
- **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** ————— 356 000 €
 - Extension ZA du Planet
 - Dépollution et aménagement ZA de Beuregard

Se protéger contre les crues : les grands projets à venir

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (*Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations*), plusieurs projets d'aménagements de cours d'eau sont actuellement menés par la Communauté de Communes afin de protéger les habitants et habitations contre les risques d'inondations.

AMÉNAGEMENT DU GYR : UNE ÉTUDE PRÉSENTÉE AUX HABITANTS VALLOUISE-PELVOUX

Une présentation de l'étude urbanistique et paysagère en vue de l'aménagement du Gyr à Vallouise a été faite durant le mois de mai et juin sous la forme d'une exposition et de permanences tenues par les élus de la commune de Vallouise-Pelvoux.

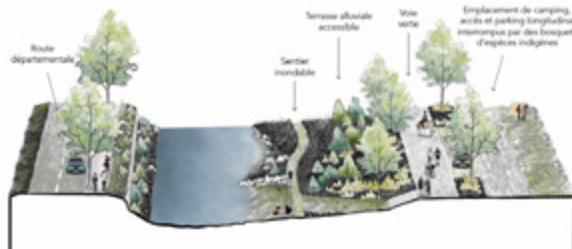


Au cours de ces permanences, au rythme de 2 par semaine, ce sont plus de 200 habitants qui sont venus se renseigner sur l'étude menée actuellement par le cabinet « Agir en Ville », ordonnée par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins, dans le cadre de sa compétence GEMAPI. Les élus de Vallouise-Pelvoux étaient présents pour répondre aux questions des habitants et pour recueillir les avis et remarques afin de faire évoluer cette étude.

Transformer une contrainte en une opportunité.

Les études hydrauliques menées sur le Gyr ont démontré la nécessité d'élargir le lit du torrent au niveau de la Gravière à Vallouise, dans le but de protéger les infrastructures et les personnes du risque d'inondations dans cette zone. Il s'agit avec ce projet de transformer cette contrainte d'élargissement du Gyr en une opportunité pour l'aménagement du centre-bourg.

En effet, dans cette étude urbanistique et paysagère, des propositions d'aménagement ont été faites pour valoriser les berges du Gyr, améliorer la mobilité (passerelle, voie douce le long des berges, création de divers parkings pour compenser la perte d'espace lié à l'élargissement du Gyr...). L'étude s'est focalisée sur les pratiques des habitants/visiteurs de Vallouise-Pelvoux pour proposer des aménagements en adéquation avec les usages.



Suite à cette étape de concertation, le rendu de l'étude hydraulique et une présentation des aménagements complétés par les remarques des habitants sont prévus à l'automne. Les travaux devraient débuter en 2022.

PROJET D'AMÉNAGEMENT DU TORRENT DU GROS RIOU À PRELLES

Une étude pour la protection du Hameau de Prelles est actuellement menée par la Communauté de Communes du Pays des Ecrins dans le cadre de sa compétence GEMAPI.



Pour cela, elle est accompagnée d'un cabinet d'étude, ARTELIA, chargé de proposer les scénarii les plus adaptés pour protéger le hameau de Prelles contre les inondations, protéger les habitations et les habitants et améliorer la mobilité du torrent. En effet, le Gros Riou est particulièrement soumis au risque de charriage torrentiel dû à sa forte pente.

Ce projet engendre l'acquisition de terrains par la Communauté de Communes autour du Gros Riou pour permettre ces travaux et pour améliorer la gestion des ouvrages (*surveillance, entretien, réparation*) et l'entretien de la zone de régulation du torrent.

Des échanges entre élus, habitants et experts.

La commune de Saint Martin de Queyrières et la Communauté de Communes ont organisé des réunions publiques d'information, en septembre 2020 puis en juin 2021, pour présenter les perspectives d'aménagements. Ces réunions publiques ont permis de recueillir les remarques des habitants par le cabinet d'études pour proposer des aménagements sécurisants et à la fois le moins impactant foncièrement.



Plus d'informations sur www.cc-paysdesecrins.com ou sur www.saintmartindequeyrieres.com

PROTECTION DE LA BIAYSSE À FREISSINIÈRES : DÉBUT DES TRAVAUX AU PRINTEMPS 2022



Une étude de danger a été menée en 2019 par RTM (*le service Restauration des terrains de montagne de l'ONF-Office national des forêts*). Cette étude préconisait de réaliser une digue de protection le long du camping des Allouvières, pour protéger cette zone contre le risque de crue centennale. La dernière a eu lieu en 1928. Des travaux prévoyant une digue de protection le long du camping des Allouvières, un confortement de la digue existante en amont du pont et un élargissement de la zone de divagation du torrent sont prévus à l'automne 2021.

Plus d'informations :
Magali CURT, Chargée de mission GEMAPI
04 92 23 20 56

Le saviez-vous ? Une crue centennale n'est pas une crue qui survient tous les 100 ans mais une crue qui a une probabilité d'1 chance sur 100 de survenir dans l'année.

Projet de plateforme de co-compostage

dans le Nord des Hautes-Alpes.



Depuis février 2017, les Communautés de Communes du Pays des Ecrins, du Briançonnais, du Guillestrois-Queyras et de Serre-Ponçon ont mutualisé leurs moyens afin d'étudier la faisabilité d'un projet de création d'une plateforme de co-compostage de boues, déchets verts et biodéchets sur le Nord du département des Hautes-Alpes.



Une plateforme de co-compostage est un lieu où sont stockées diverses matières organiques pour y être mélangées, puis traitées, afin d'obtenir des composts normés.

Il s'agit de « co-composter » les boues des stations d'épuration avec des déchets verts d'une part, et les biodéchets avec des déchets verts d'autre part. Ces composts, terreux riches, peuvent ensuite être valorisés localement à travers différentes filières : agricoles, paysagères, services espaces verts, jardins de particuliers, etc.



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) exige la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2025. Ces biodéchets représentent en moyenne, 30 % de la production d'ordures ménagères résiduelles.

Des économies pour les collectivités et une empreinte carbone plus faible

Selon les conclusions d'une étude menée en mars 2019 par le cabinet Naldéo, commandée par les quatre EPCs, ce projet permettrait de traiter les boues, les déchets verts et les biodéchets à des coûts moindres que ceux actuels et diminuerait fortement les impacts environnementaux en matière d'émission de CO2, avec la réduction des transports.

En effet, à l'heure actuelle les boues des stations d'épuration sont acheminées en Nord-Isère ou à Manosque pour y être retraitées.

Avec ce projet de plateforme de co-compostage dans les Hautes-Alpes, ces déchets seraient traités, puis valorisés plus localement : un cercle vertueux !

Une chargée de mission à mi-temps vient d'être recrutée

À l'issue du COPIL du 21 janvier 2021, les 4 EPCs se sont accordés pour créer un poste à mi-temps. Une chargée de mission, Stéphanie TARANTO, a été recrutée en mai 2021 pour faire avancer ce projet.

La Zone d'Activités de la Roche de Rame accueillera cette nouvelle plateforme

C'est la future zone d'activités à la Roche de Rame faisant actuellement l'objet d'une étude de réaménagement et de faisabilité par la Communauté de Communes, qui a été ciblée comme lieu d'aménagement de cette plateforme de co-compostage. En effet, le site de la ZA du Planet à la Roche de Rame occupe une localisation centrale pour le Nord des Hautes-Alpes.



Petites Villes de Demain

Un outil de la relance au service des territoires



Le programme «Petites Villes de Demain» vise à donner aux élus des communes de moins de 20 000 habitants, et leur intercommunalité, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre.

Signature de la convention d'adhésion

Le 7 mai 2021, **Joël GIRAUD**, Secrétaire d'Etat à la ruralité, **Martine CLAVEL**, Préfète des Hautes-Alpes, **Jean-Marie BERNARD**, Président du Conseil départemental des Hautes-Alpes, **Patrick VIGNE**, Maire de L'Argentière-La Bessée et **Cyrille DRUJON D'ASTROS**, Président de la Communauté de Communes du Pays des Ecrins ont cosigné la convention d'adhésion à ce programme.



Un chef de projet va prendre ses fonctions début juillet pour mettre en place le dispositif aux côtés des élus et des habitants du territoire. Il veillera à mobiliser des soutiens à l'ingénierie pour les communes, à obtenir des financements selon les thématiques, à travailler à la mise en place et à l'animation d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat renouvellement urbain (requalification de l'habitat privé ancien). Ce poste est financé par l'ANAH, la Banque des Territoires et la Communauté de communes.

Un manager de commerce prendra ses fonctions courant juin et aura à cœur de travailler sur le terrain avec les professionnels et notamment Les Enseignes du Pays des Ecrins en vue de favoriser la revitalisation du territoire et son attractivité. Il travaillera à 50% pour le Pays des Ecrins et à 50% pour la Commune de Guillestre. Ce poste est financé par la Banque des Territoires et la Communauté de communes pour le 50% qui lui incombe.



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins postule à l'Espace Valléen 2021-2027

L'Espace Valléen est un programme à l'échelle du massif des Alpes permettant au territoire de montagne d'accéder à des financements (sous condition) octroyés par l'Europe, l'Etat, la Région SUD, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département des Hautes-Alpes.



L'objectif de ce programme est d'accompagner les territoires des Alpes françaises afin de favoriser l'émergence d'une offre quatre saisons innovante, diversifiée et durable à partir de la valorisation des patrimoines naturels et culturels et de la diversification des activités.



La Communauté de Communes du Pays des Ecrins a envoyé le 15 juin sa candidature pour la nouvelle génération de l'Espace Valléen 2021-2027 en vue de financer sa nouvelle stratégie touristique pour les 7 prochaines années.

Le Pays des Ecrins se positionne comme une destination unique qui associe la haute montagne majestueuse, enoleillée et préservée à un accueil privilégié et centré sur l'humain.

La stratégie touristique élaborée pour candidater à l'Espace Valléen 2021-2027 s'est appuyé sur les dernières études et consultations menées

par l'OTC afin d'assurer une cohérence entre les offres du territoire jusqu'à leur promotion et commercialisation. Un travail de concertation avec les communes a également été mené. Cette stratégie repose sur 3 grands axes avec la volonté d'intégrer les enjeux du développement durable :

- Axe stratégique 1 : L'OFFRE
Explorez le territoire sous toutes ses coutures

- Axe stratégique 2 : L'ACCUEIL
Bienvenue, on s'occupe de vous !

- Axe stratégique 3 : LA CONNAISSANCE
Mieux se connaître pour mieux se faire connaître

- 23 actions déclinées en opérations concrètes ont été inscrites dans la candidature Espace Valléen 2021-2027 afin de proposer un plan d'action reflétant les ambitions communes du territoire pour le tourisme de demain.

Plus d'informations sur : www.paysdesecrins.com
rubrique « Espace Valléen »

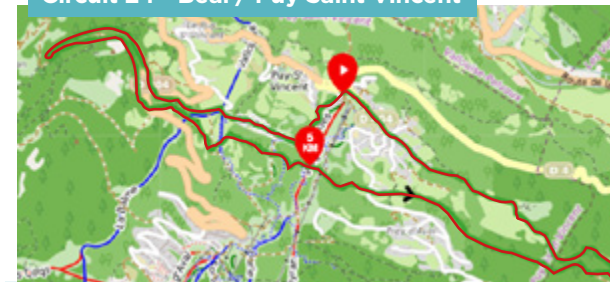


Station de Trail

2 nouveaux parcours de trails sont balisés sur la Station de Trail du Pays des Ecrins !



Circuit 24 - Béal / Puy Saint Vincent

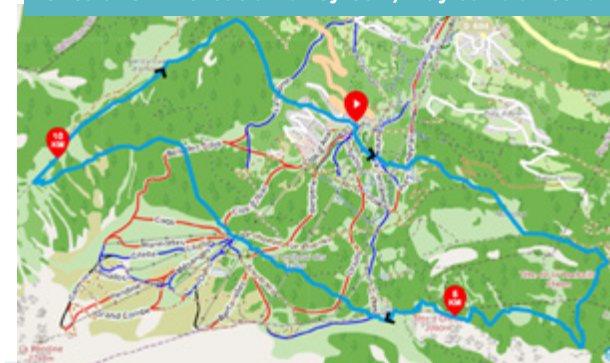


9,8 km
223 m dénivelé positif
228 m dénivelé négatif
Durée estimée : **1h à 2h**

Parcours Rouge au départ de Puy Saint Vincent 1400, Hôtel Saint Roch
Au départ : traverser le parking de la résidence «Les Prés»

Partez à la découverte de la magnifique forêt de mélèzes de Puy Saint Vincent. Vous alternerez alors entre les ambiances boisées et les points de vue sur les plus beaux sommets des Ecrins. Un circuit ressourçant qui vous fera découvrir l'utilisation ancienne et actuelle des canaux d'irrigation.

Circuit 25 - D'Oréac à Narreyroux / Puy Saint Vincent



13,4 km
475 m dénivelé positif
477 m dénivelé négatif
Durée estimée : **2h à 3h30**

Parcours BLEU au départ du Bureau d'information Touristique, Puy Saint Vincent 1600
Au départ : traverser la piste de luge d'été puis prendre la piste forestière qui monte à flanc de montagne et qui part au-dessus du pylône du télésiège de l'Escapade

Laissez-vous guider par ces chemins escarpés qui vous mèneront jusqu'à la Tête d'Oréac (2092 m). Un des plus beaux panoramas des Ecrins vous attend au sommet, allant du Mont Pelvoux au massif du Queyras. Plongez-vous ensuite dans l'ambiance pastorale du vallon de Narreyroux, où le ruisseau vous accompagnera jusqu'aux chalets préservés et typiques de la vallée.

CHALLENGE KILOMETRE VERTICAL du 5 juillet au 5 septembre 2021

Réalisez au moins 2 parcours sur 3 pour pouvoir participer au challenge et transmettez vos chronos (3 solutions) :

- via l'application « Stations de Trail »
- via la plateforme Strava
- via une capture d'écran de votre trace et chrono avec vos coordonnées à l'adresse : apn.ccpe@gmail.com

Et tentez de remporter des inscriptions gratuites sur les parcours de votre choix sur la 15^{ème} édition du Trail des Ecrins et sur la 8^{ème} édition du Trail du Sourire d'Aurore.



Téléchargez ces parcours avant de partir et laissez-vous guider avec l'appli Stations de Trail

ÉCRINS MAG

CONTACTS DES SERVICES DE VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

> MAISON DU CANTON

Services administratifs

L'Argentière-La Bessée

04 92 23 11 17

info@cc-paysdesecrins.com

www.cc-paysdesecrins.com

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h à 12h

> CENTRE SOCIOCULTUREL DES ÉCRINS

Espace Saint Jean 04 92 23 11 09

Espace Jeunesse 04 92 20 18 80

Espace Les Prés Verts 04 92 46 56 90

cscsaintjean@cc-paysdesecrins.com

> PETITE ENFANCE (CRÊCHES ET RAM)

06 33 40 98 58

> ÉCOLE DE MUSIQUE ALAIN LEFEBVRE

04 92 23 17 37

ecoledemusique@cc-paysdesecrins.com

> CINÉMA L'EAU VIVE

04 92 23 13 71

cinema.eauvive@cc-paysdesecrins.com

> PISCINE DU PAYS DES ÉCRINS

04 92 23 08 14

piscine@cc-paysdesecrins.com

> ESPACE FRANCE SERVICES

L'Argentière-La Bessée / 04 92 23 06 21

franceservices@cc-paysdesecrins.com

> SERVICE GESTION DES DÉCHETS

04 92 23 29 60

> DÉCHETTERIE ET CENTRE À GRAVATS

04 92 23 12 63

> ASTREINTE ASSAINISSEMENT

06 81 55 48 33



Restez informé des actualités de votre intercommunalité
sur www.paysdesecrins.com ou sur Facebook @CCPE05

